



CONSEIL COMMUNAL

**CONSEIL COMMUNAL DE COPPET
LEGISLATURE 2006-2011**

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 MARS 2011

Présidence : Madame Amélie CHERBUIN

Présents : 41 Conseillers ou Conseillères
Excusés : 10 Conseillers ou Conseillères
Absents : 04 Conseillers ou Conseillères

Le Quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu valablement.

Ordre du jour :

1. **Approbation du Procès-verbal de la séance du 7 février 2011 ;**
2. **Communications du Bureau du Conseil communal ;**
3. **Communications de la Municipalité ;**
4. **Rapport des commissions des Finances et ad hoc concernant le préavis No 14/2010-2011 relatif à la demande de crédit de CHF 529,000.00 pour la mise en séparatif des réseaux eaux claires et eaux usées au chemin des Grands-Hutins ;**
5. **Rapport de la commission ad hoc concernant le préavis No 15/2010-2011 relatif à la demande de crédit de CHF 59,000.00 pour l'aménagement d'un jardin fermé devant le Croc'Midi, la révision de la partie électrique du bâtiment de la Doye et la réparation de deux murs ;**
6. **Rapport de la commission permanente de la Mobilité concernant le préavis No 16/2010-2011 relatif à la demande de crédit de CHF 62,000.00 pour la réfection de la partie publique du chemin des Pessules ;**
7. **Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour ;**
8. **Divers et propositions individuelles.**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 février 2011

La Présidente ouvre la discussion sur le PV du 7 février 2011.

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote à main levée. Le résultat est le suivant :

Oui : 34

Non : 0

Abst. : 6

Le PV du 7 février 2011 est approuvé et son auteur en est remercié.

2. Communications du Bureau du Conseil communal

Elections du 13 mars 2011

Suite à une demande d'un conseiller concernant la manière de compter les voix pour le Conseil Communal, la Présidente explique que sont élus les candidats qui ont obtenu la majorité absolue et qui sont dans les 55 premières places. Ensuite, à partir de la 56ème place, les 8 candidats qui ont obtenu la majorité absolue, sont suppléants. Enfin, ceux qui n'ont pas obtenu la majorité absolue, obtiennent simplement des voix. Dans le cas de Coppet, il reste 7 postes à repourvoir pour les suppléants et des élections sont prévues le 15 mai 2011. Les listes doivent être déposées au plus tard le 5 avril prochain à 12h. auprès du greffe. Dans le cas où seulement 7 candidats se présenteraient, l'élection se ferait tacitement, mais s'il y en a plus, la date du 15 mai serait maintenue. L'information sera donnée au pilier public ainsi que sur le site internet de la commune.

Séance d'assermentation pour la législature 2011-2016

La préfecture a fixé cette séance au **23 mai 2011 à 19h**. Toutes les personnes élues devront se présenter.

Séance supplémentaire d'ici juin 2011

Etant donné le nombre important de décisions à prendre d'ici fin juin, la Municipalité propose d'ajouter un Conseil avant la fin de la législature. La Présidente demande à l'assemblée de se prononcer à ce sujet.

Oui : 32

Non : 2

Abst. : 6

Il n'y a pas d'opposition à cette demande de la Municipalité. Le bureau se réunira afin d'étudier cette possibilité.

65^{ème} Giron des Musiques de la Côte Ouest - Invitation

Afin de fêter la fin la législature, la Municipalité invite tous les membres du Conseil à assister à un spectacle humoristique d'Olivier Lejeune, organisé par l'Harmonie de Terre Sainte. Celui-ci se tiendra le jeudi 12 mai à 20h30 sous la cantine qui sera dressée sur la place des Ormes. Cette invitation est mise à disposition sur la table du Conseil.

Courrier du Comité d'initiative « Pour la protection définitive de la zone verte aux abords du Château »

La Présidente donne lecture de ce courrier daté du 17 mars 2011. En résumé, le Comité d'initiative, suite à de récentes déclarations, tient à préciser officiellement et publiquement sa position, confirmant les dires de l'association Vision-Coppet qui le soutient.

Convaincu que le PDL de la gare est inadapté au lieu et constatant que les organes de décisions ne prennent pas en compte l'opposition d'une probable majorité de citoyens, le Comité a été contraint d'utiliser l'initiative afin de préserver ce territoire et conserver la qualité de vie de la commune.

Il pense toutefois qu'un projet plus adapté est possible, comme les enfants d'Haussonville l'ont eux-mêmes déclaré, mais qu'un temps de réflexion est nécessaire afin mettre en œuvre une concertation réellement démocratique.

Il confirme que, dans le cas où ce PDL devait être abandonné, il ne donnerait pas suite à l'initiative.

Le Comité demande que le Conseil Communal traite d'abord le PDL et ensuite l'initiative.

La Présidente prend note de cette demande et il en sera discuté au sein du bureau.

3. Communications de la Municipalité

Séance supplémentaire d'ici juin 2011

M. P.-A. Romanens tient à remercier l'assemblée pour sa décision. Il explique que beaucoup de préavis sont en attente, dont certains concernent les écoles où des travaux pourraient être entrepris durant la période des vacances scolaires de cet été. Il estime également que la prochaine législature ne doit pas commencer avec trop de dossiers en suspens.

Votations

Il remercie les membres du bureau pour leur travail durant les élections. Bien que les résultats de la commune aient été les derniers du district à être connus, il tient à signaler que c'est également les seuls sans aucune erreur. Il félicite tous les conseillers réélus et ainsi que les nouveaux conseillers, dont certains assistent à la cette soirée en tant qu'auditeurs. Pour finir, il salue ses collègues municipaux qui ont tous été élus au premier tour déjà.

Diverses manifestations prévues dans la commune

Repas de soutien en faveur d'Haïti

Afin de soutenir le peuple haïtien, Mme Estine Mégevand, employée communale, par le biais d'une association créée à cet effet, organise un repas de soutien qui aura lieu dans les caves du Château le vendredi 25 mars 2011. M. P.-A. Romanens explique que la commune est partenaire dans cette organisation et invite l'assemblée à venir nombreuse. Le bénéfice de cette soirée permettra d'offrir du bétail aux paysans locaux.

Europe des Communes

Le Cercle de l'Europe de Coppet propose une journée de réflexion sur l'Europe des Communes dans l'esprit de Coppet. Cette conférence aura lieu le samedi 2 avril 2011 et sera donnée par Mme Danuta Maria Hübner, présidente de la commission pour le développement régional du parlement européen et ancienne commissaire de l'Union Européenne pour la politique régionale. Participeront également : le Prof. Paolo Garonna, M. Etienne Blanc, M. Daniel Rosselat, le Prof. Dr. Elisabeth Vitouch ainsi que notre Syndic.

Journal de Coppet

M. G. Produit informe que le prochain numéro de ce journal contiendra 8 pages et sortira la semaine du 28 mars prochain. De plus, une édition spéciale sur le PDL de la gare sera également distribuée. La Municipalité a créé ce journal afin d'informer les habitants de Coppet sur ce projet. Il y aura également une interview de M. Michel Paquet, Président de Vision-Coppet.

Requalification de la RC1a entre Mies et Founex

M. J.-C. Trotti signale que cette requalification en est au stade d'avant-projet. Il explique que la participation financière est de 82% pour le canton et de 18% pour les communes (Mies, Founex, Tannay et Coppet). Il rappelle que la majorité de cette étude concerne notre commune mais il tient à faire remarquer que Mies, Founex et Tannay participeront de manière solidaire et ils les remercient.

Projets communs avec la commune de Commugny

M. J.-C. Trotti explique que deux projets sont à l'étude. Un terrain synthétique aux Rojalets et un chemin piétonnier qui va de la parcelle 221 jusqu'à l'ancienne laiterie de Commugny. Ces études vont être déposées le 13 avril prochain au Conseil communal de Commugny comme avant-projets et votés ces prochains mois.

Nouvelle balayeuse intercommunale

M. J.-C. Trotti rappelle que cette balayeuse a déjà été mise au budget et qu'il s'agit d'un remplacement. L'ancienne machine était utilisée par 5 communes, Commugny, Founex, Mies, Chavannes-des-Bois et Coppet. Sa remplaçante sera également utilisée par Tannay. Cette balayeuse sera stationnée sur la commune de Mies qui a engagé une personne pour s'en occuper spécifiquement.

Politique municipale en matière d'établissements publics

Suite aux demandes et aux remarques que la Municipalité reçoit au sujet des établissements publics à Coppet, M. P.-A. Romanens rappelle que la gestion de ces lieux reste du domaine privé. Il n'en demeure pas moins que tout est tenté pour influencer les décisions et des mesures se mettent en place afin de faciliter l'accès à ces commerces.

Nouvelle exploitation de la buvette du Port

M. P.-A. Romanens présente la nouvelle structure envisagée pour ce lieu. Il s'agit d'une buvette de forme octogonale qui peut accueillir environ 15 places. Elle sera louée pour une année et est déplaçable. Pendant la période estivale, celle-ci pourra être ouverte 7 jours sur 7, de 10h. à 22h. et sera dédiée à la détente et au calme. Une petite restauration pourra être servie. Des animations pourront être organisées, telles que des thés dansants le dimanche après-midi. Ce projet sera mis à l'enquête publique dès la fin du mois de mars pour une durée de 30 jours. Il est prévu d'engager 2 personnes professionnelles à temps complet et une auxiliaire à 50%. A ce jour, la commune a déjà recruté 1,5 personne.

Projet de PPA « Au Chaucey – les Perrières »

M. P.-A. Romanens présente le projet de schéma directeur de ce quartier. L'idée est de figer certaines parcelles en zone verte sur ce périmètre, y compris certaines actuellement en zone intermédiaire. Il rappelle également que suite aux oppositions de certains propriétaires des Perrières, la Municipalité est actuellement en tractation pour les accès aux écoles.

Il présente également un projet en discussion depuis plusieurs années, concernant une zone polyvalente mixte. M. P.-A. Romanens rappelle que la commune ne possède toujours pas de salle de gymnastique. Un développement est aussi prévu sur le secteur des Rojalets qui pourrait accueillir une piscine à la place.

Ces explications ont pour but de présenter au Conseil le préavis qui sera prochainement soumis à l'assemblée pour l'acquisition de la parcelle No 1212 située au-dessus du collège du Greny. Une promesse de vente est actuellement en discussion avec le propriétaire de ce terrain.

Préavis pour la prochaine séance du 30 mai 2011

- initiative populaire communale « pour la protection définitive de la zone verte aux abords du château ».
- plan directeur localisé de la plate-forme de la gare.

4. Rapport des commissions des Finances et ad hoc concernant le préavis No 14/2010-2011 relatif à la demande de crédit de CHF 529,000.00 pour la mise en séparatif des réseaux eaux claires et eaux usées au chemin des Grands-Hutins

A la demande de la Présidente, le rapporteur de la commission ad hoc, M. W. Bill, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

A la demande de la Présidente, le rapporteur de la commission permanente des Finances, M. Y. Riesen, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

A la suite de ces deux lectures, la Présidente ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, la Présidente procède à la lecture des conclusions du préavis et l'assemblée passe au vote.

Oui : 38

Non : 0

Abst. : 2

Le préavis **14/2010-2011** relatif à la demande de crédit de CHF 529,000.00 pour la mise en séparatif des réseaux eaux claires et eaux usées au chemin des Grands-Hutins est accepté.

5. Rapport de la commission ad hoc concernant le préavis No 15/2010-2011 relatif à la demande de crédit de CHF 59,000.00 pour l'aménagement d'un jardin fermé devant le Croc'Midi, la révision de la partie électrique du bâtiment de la Doye et la réparation de deux murs

A la demande de la Présidente, le rapporteur de la commission ad hoc, M. A. Bede, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

La Présidente ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, la Présidente procède à la lecture des conclusions du préavis et l'assemblée passe au vote.

Oui : 40

Non : 0

Abst. : 0

Le préavis No **15/2010-2011** relatif à la demande de crédit de CHF 59,000.00 pour l'aménagement d'un jardin fermé devant le Croc'Midi, la révision de la partie électrique du bâtiment de la Doye et la réparation de deux murs est accepté à l'unanimité.

6. Rapport de la commission permanente de la Mobilité concernant le préavis No 16/2010-2011 relatif à la demande de crédit de CHF 62,000.00 pour la réfection de la partie publique du chemin des Pessules

A la demande de la Présidente, le rapporteur de la commission permanente de la Mobilité, Mme L. Bory Villa, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

La Présidente ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, la Présidente procède à la lecture des conclusions du préavis et l'assemblée passe au vote.

Oui : 40

Non : 0

Abst. : 0

Le préavis No **16/2010-2011** relatif à la demande de crédit de CHF 62,000.00 pour la réfection de la partie publique du chemin des Pessules est accepté à l'unanimité

7. Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour

La Présidente donne lecture de l'extrait du PV du jour et l'assemblée passe au vote.

Oui : 40

Non : 0

Abst. : 0

L'extrait du PV est accepté à l'unanimité.

8. Divers et propositions individuelles

M. Y. Scherzinger aimerait savoir ce qu'il en est de la possibilité de diminuer la vitesse sur la route de Founex.

M. J.-C. Trotti rappelle qu'au niveau de la réglementation des routes, seules les limitations 30km/h et 50km/h sont autorisées et qu'il n'y a pas d'autres alternatives.

M. Y. Scherzinger ne comprend pas pourquoi rien n'a été entrepris et souligne que dans d'autres communes avoisinantes, le 30km/h a été mis en place.

M. J.-C. Trotti fait remarquer que pour que le 30km/h soit possible, il faut que cela fasse partie d'un quartier, comme aux Perrières par exemple. Ce n'est pas le cas de la route de Founex qui est un axe important.

M. M. Gada soutient la requête de M. Y. Scherzinger. Il lui semble que dans les autres communes, il n'y a pas tous ces problèmes. Il propose qu'une explication soit faite afin de comprendre ces règles.

M. P.-A. Romanens rappelle que le Conseil a refusé le préavis qui avait pour but de transformer cette route en cours d'école.

M. M. Gada propose de transformer le quartier en zone 30km/h.

M. G. Produit explique que des idées sont mises en place par rapport au PDL de la gare avec des aménagements particuliers au niveau de la mobilité.

M. R. Richard propose que toute la route de Founex soit mise en zone 30km/h.

M. J.-C. Trotti répète qu'il n'est pas possible de mettre un axe en zone 30km/h.

Mme K. Gunn-Sechehaye propose que tout le monde fasse un effort pour la mobilité douce.

M. F. Formenti aimerait une confirmation sur le fait que la séance du 2 mai ait été déplacée au 30 mai.

La Présidente confirme.

M. F. Formenti revient sur les explications de M. P.-A. Romanens, lors d'une précédente séance, sur l'impossibilité de modifier l'affectation de la Maison Michel selon le legs établi par Mme Michel. La commission des Finances a eu l'occasion d'étudier ce document et M. F. Formenti fait remarquer qu'à aucun moment il n'est mentionné l'interdiction de modifier l'affectation du lieu. Il donne lecture d'un paragraphe à ce sujet où il est mentionné que le mobilier et la maison ne pourront pas être vendus.

M. P.-A. Romanens explique que le désir de Mme Michel, qui a été rapporté depuis plusieurs générations de syndics, était que cette maison doit garder l'authenticité de son origine et ne doit pas être transformée. Il a toujours été clair pour tous les Conseillers et les Municipaux, qu'il fallait maintenir ce patrimoine en l'état selon les dernières volontés de cette généreuse donatrice.

Mme N. Diserens, concernant la mobilité, fait remarquer que parfois les cyclistes sont dangereux et qu'il faudrait qu'ils puissent prendre des cours sur la circulation.

M. J.-L. Manoury, concernant la consultation du projet de PDL de la gare, aimerait savoir ce que deviennent les remarques déposées.

M. P.-A. Romanens explique que ces remarques seront étudiées et que la Municipalité a prévu d'y répondre. Il rappelle que ce plan directeur localisé est une orientation et que ce n'est pas parce qu'il est accepté que les travaux seront entrepris dans les prochains mois.

M. Y. Riesen, concernant le ramassage des ordures, aimerait savoir l'avancement des bennes enterrées et si une information à la population est prévue.

M. J.-C. Trotti répond que les dernières bennes seront placées d'ici le 15 avril prochain, que le ramassage des ordures cessera le 30 juin et qu'une information à la population sera faite.

M. G. Meylan a constaté qu'il y avait des poubelles pour les chiens sur le chemin qui mène des Perrières à la gare, mais peu de poubelles pour les déchets usuels.

La Municipalité prend note.

M. M. Steib revient sur son intervention concernant la problématique de la cabine téléphonique située à la gare de Coppet. Il signale que lors de sa séance de l'an dernier, l'assemblée des syndics de Terre

Sainte, à l'unanimité, avait décidé de remettre en fonction ce téléphone public. Il aimerait savoir quand est-ce que cela sera fait.

M. P.-A. Romanens rappelle que les explications ont déjà été données quant à cette problématique et ne tient pas rouvrir ce dossier ce soir. Il explique toutefois que les syndicats en ont bien discuté mais assure qu'ils n'ont pas voté à l'unanimité et que de toute manière cela reste une décision communale. Néanmoins, la Municipalité a pris note de ces demandes et étudie la possibilité de placer un téléphone au sein de la future buvette car la remise en fonction de la cabine publique est beaucoup trop onéreuse pour le peu d'utilisation.

M. G. Produit s'exprime au nom de ses futurs collègues et tient à remercier tout particulièrement les conseillères et conseillers communaux pour leur soutien lors des dernières élections.

La parole n'étant plus demandée, la séance du Conseil Communal est levée à 21h25.

La Présidente

La Secrétaire

Amélie Cherbuin

Christine Mutton